

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.047

Référence : **2024 DLH 100**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention bilatérale de gestion en flux des logements locatifs sociaux pour la période 2024-2026 avec chacun des bailleurs sociaux pour lesquels la Ville de Paris détient des droits de réservation ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Adrien TIBERTI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DLH 100 relatif à la signature d'une convention bilatérale de gestion en flux des logements locatifs sociaux pour la période 2024-2026 avec chacun des bailleurs sociaux pour lesquels la Ville de Paris détient des droits de réservation.

Nombre de votants : 27 dont 4 ayant donné pouvoir
Abstentions : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.048

Référence : **2024 DAE 113**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la garantie de la Ville de Paris à hauteur de 50% du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 19.209.398 euros contracté par d'Elogie-Siemp en vue du financement de locaux commerciaux en pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAE 113 relatif à la garantie de la Ville de Paris à hauteur de 50% du service des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt de 19.209.398 euros contracté par d'Elogie-Siemp en vue du financement de locaux commerciaux en pieds d'immeubles de programmes de logements sociaux.

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.049

Référence : **2024 DAE 114**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature de conventions pour l'exercice d'activités commerciales sur des emplacements durables du domaine public ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL ,

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAE 114 relatif à la signature de conventions pour l'exercice d'activités commerciales sur des emplacements durables du domaine public.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.050

Référence : **2024 DAE 104**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (21.500 euros) et signature de conventions avec 4 associations dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Joëlle MOREL et Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAE 104 relatif à l'attribution de subventions (21.500 euros) et signature de conventions avec 4 associations dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Ville.

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.051

Référence : **2024 DSOL 52**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (271.193 euros) et signature de convention avec 2 associations pour des projets à destination de jeunes en situation d'exclusion et en grande précarité ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;,

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSOL 52 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (271.193 euros) et signature de convention avec 2 associations pour des projets à destination de jeunes en situation d'exclusion et en grande précarité.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.052

Référence : **2024 DSOL 55**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (375.740 euros) à 15 associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits et à la culture ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSOL 55 relatif à l'attribution de subventions (375.740 euros) à 15 associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits et à la culture.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.053

Référence : **2024 DSOL 57**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (1.258.400 euros) dans le cadre de 3 conventions annuelles et signature de 15 conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des espaces de vie sociale ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSOL 57 relatif à l'attribution de subventions (1.258.400 euros) dans le cadre de 3 conventions annuelles et signature de 15 conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des espaces de vie sociale.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.054

Référence : **2024_DSOL_51**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (11.200 euros) à 3 associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à une activité physique et sportive ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Aymeric DE TARLÉ et Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSOL 51 relatif à l'attribution de subventions (11.200 euros) à 3 associations pour leurs actions facilitant l'accès des seniors à une activité physique et sportive.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.055

Référence : **2024 DJS 11**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (40.400 euros) à 13 associations sportives localisées dans le 11^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DJS 11 relatif à l'attribution de subventions (40.400 euros) à 13 associations sportives localisées dans le 11^e arrondissement.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.057

Référence : **2024 DDCT 50**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (19.000 euros) à 8 associations au titre de la quote-part du Fonds d'Animation Locale (FAL) dédié au site de festivités du 11^e arrondissement durant l'été 2024 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 50 relatif à l'attribution de subventions (19.000 euros) à 8 associations au titre de la quote-part du Fonds d'Animation Locale (FAL) dédié au site de festivités du 11^e arrondissement durant l'été 2024.

*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.058

Référence : **2024 DDCT 72**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (40.500 euros) à 12 associations pour leurs actions en faveur du « sport pour tous » dans les quartiers populaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON et Madame Delphine TERLIZZI.

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 72 relatif à l'attribution de subventions (40.500 euros) à 12 associations pour leurs actions en faveur du sport pour tous dans les quartiers populaires.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*.

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.059

Référence : **2024 DDCT 61**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (503.861 euros) à 76 associations pour le financement de 95 emplois d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 61 relatif à l'attribution de subventions (503.861 euros) à 76 associations pour le financement de 95 emplois d'adultes-relais dans les quartiers populaires parisiens.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.060

Référence : **2024 DDCT 68**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (85.800 euros) à 11 associations dans le cadre du Fonds de Participation des Habitant.e.s (FPH) dans les quartiers populaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 68 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (85.800 euros) à 11 associations dans le cadre du Fonds de Participation des Habitant.e.s (FPH) dans les quartiers populaires.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.061

Référence : **2024 DDCT 69**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (92.500 euros) à 17 associations pour des projets répondant aux enjeux de la transition socio-écologique et économique durable ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 69 relatif à l'attribution de subventions (92.500 euros) à 17 associations pour des projets répondant aux enjeux de la transition socio-écologique et économique durable.

.*.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*.

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.062

Référence : **2024 DDCT 71**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (70.500 euros) à 19 associations pour leurs actions en faveur des jeunes des quartiers populaires ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 71 relatif à l'attribution de subventions (70.500 euros) à 19 associations pour leurs actions en faveur des jeunes des quartiers populaires.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

..*..

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.063

Référence : **2024 DDCT 60**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2511-14 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (325.000 euros) à 75 associations pour le financement de 94 projets dans les quartiers populaires parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Citoyenneté, Laïcité et Valeurs de la République » ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Delphine TERLIZZI et Monsieur Jean-Pierre CORSIA ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DDCT 60 relatif à l'attribution de subventions (325.000 euros) à 75 associations pour le financement de 94 projets dans les quartiers populaires parisiens dans le cadre de l'appel à projets « Citoyenneté, Laïcité et Valeurs de la République ».

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.064

Référence : **2024 DASCO 19**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions d'investissement (279.320 euros) à 27 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges 2023-2024 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER et Monsieur Jean-Pierre CORSIA ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DASCO 19 relatif à l'attribution de subventions d'investissement (279.320 euros) à 27 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges 2023-2024.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.065

Référence : **2024 DASCO 18**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (126.400 euros), subventions d'équipement (55.560 euros) et subventions pour travaux (494.207 euros) à divers collèges publics parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DASCO 18 relatif à l'attribution de dotations complémentaires de fonctionnement (126.400 euros), subventions d'équipement (55.560 euros) et subventions pour travaux (494.207 euros) à divers collèges publics parisiens.

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.066

Référence : **2024 DFPE 7**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (204.461 euros) et signature d'un avenant n°4 avec la Fondation de l'Armée du Salut (20e) pour la crèche collective Le Palais des Enfants (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 7 relatif à l'attribution d'une subvention (204.461 euros) et signature d'un avenant n°4 avec la Fondation de l'Armée du Salut (20e) pour la crèche collective Le Palais des Enfants (11e).

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.067

Référence : **2024 DFPE 15**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (128.514 euros) et signature d'un avenant n°4 avec l'Association pour la Diversité Culturelle - Enfances en couleurs, pour son établissement d'accueil du jeune enfant (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 15 relatif à l'attribution d'une subvention (128.514 euros) et avenant n°4 avec l'Association pour la Diversité Culturelle - Enfances en couleurs, pour son établissement d'accueil du jeune enfant (11e).

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.068

Référence : **2024 DFPE 26**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (120.395 euros) et signature d'un avenant n°4, et l'attribution d'une subvention d'investissement (31.750 euros) et signature de convention d'investissement avec l'association Balustrade pour la crèche parentale Balustrade (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 26 relatif à l'attribution d'une subvention (120.395 euros) et signature d'un avenant n°4, et l'attribution d'une subvention d'investissement (31.750 euros) et signature de convention d'investissement avec l'association Balustrade pour la crèche parentale Balustrade (11e).

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.069

Référence : **2024 DFPE 28**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (81.032 euros) et signature d'un avenant n°4 avec l'association Mosaïque, l'Atelier des Enfants (11e) pour sa crèche collective (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 28 relatif à l'attribution d'une subvention (81.032 euros) et signature d'un avenant n°4 avec l'association Mosaïque, l'Atelier des Enfants (11e) pour sa crèche collective (11e) :

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.070

Référence : **2024 DFPE 53**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (323.834 euros) et signature d'un avenant n°5, et l'attribution d'une subvention d'investissement (25.000 euros) et signature d'une convention avec l'association La Planète des Enfants (14e) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 53 relatif à l'attribution de subventions (323.834 euros) et signature d'un avenant n°5, et l'attribution d'une subvention d'investissement (25.000 euros) et signature d'une convention avec l'association La Planète des Enfants (14e) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.071

Référence : **2024 DFPE 94**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (86.892 euros) et signature d'un avenant n°4 avec l'association Haut Comme Trois Pommes (11e) pour sa halte-garderie (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 94 relatif à l'attribution d'une subvention (86.892 euros) et signature d'un avenant n°4 avec l'association Haut Comme Trois Pommes (11e) pour sa halte-garderie (11e).

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.072

Référence : **2024 DFPE 99**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment, les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution d'une subvention (81.504 euros) et signature d'un avenant n° 4 avec l'association Square Bande pour sa crèche parentale (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 99 relatif à l'attribution d'une subvention (81.504 euros) et signature d'un avenant n° 4 avec l'association Square Bande pour sa crèche parentale (11e).

.*.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*.

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.073

Référence : **2024 DFPE 116**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (106.994 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DFPE 116 relatif à l'attribution de subventions (106.994 euros) et signature de conventions avec 6 associations pour leurs actions visant à renforcer les liens parents-enfants par des activités partagées, ludiques et intergénérationnelles.

.*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*-

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.074

Référence : **2024 DAC 176**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (321.000 euros) à 18 structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et signature de 12 conventions ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe HARNOIS ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 176 relatif à l'attribution de subventions (321.000 euros) à 18 structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et signature de 12 conventions.

.*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

.*

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.075

Référence : **2024 DAC 178**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (28.000 euros) à 4 structures culturelles pour leur projet dans 4 centres PMI dans le cadre de l'Art pour Grandir ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Emma RAFOWICZ et Madame Bénédicte DAGEVILLE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 178 relatif à l'attribution de subventions (28.000 euros) à 4 structures culturelles pour leur projet dans 4 centres PMI dans le cadre de l'Art pour Grandir.

-*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.076

Référence : **2024 DAC 4**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la contribution (2.000.000 euros) et signature d'un avenant à convention avec l'établissement public de coopération culturelle La Maison des Métallos (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 4 relatif à la contribution (2.000.000 euros) et signature d'un avenant à convention avec l'établissement public de coopération culturelle La Maison des Métallos (11e).

-*-

Nombre de votants : 27 dont 4 ayant donné pouvoir

Ne prennent pas part au vote : François VAUGLIN, Patrick BLOCHE, Dominique KIELEMOES, Chloé SAGASPE

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.077

Référence : **2024 DAC 118**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (34.000 euros) aux associations Glassbox (11e), Treize Ter (11e) et signature d'un avenant à la convention avec l'association Immanence (15e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 118 relatif à l'attribution de subventions (34.000 euros) aux associations Glassbox (11e), Treize Ter (11e) et signature d'un avenant à la convention avec l'association Immanence (15e).

*
Nombre de votants : 31 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.078

Référence : **2024 DAC 333**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (900.000 euros) et signature de conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 333 relatif à l'attribution de subventions (900.000 euros) et signature de conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens.

..*

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

..*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.079

Référence : **2024 DAC 357**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) à 46 associations et 3 organismes au titre de Culture et Solidarités 2024 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 357 relatif à l'attribution de subventions (300.000 euros) à 46 associations et 3 organismes au titre de Culture et Solidarités 2024.

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

..*

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.080

Référence : **2024 DAC 395**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature de convention entre l'Académie de Paris et la Ville de Paris relative à la classe à horaires aménagés du conservatoire municipal du 11^e arrondissement ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par M. Jérôme MEYER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 395 relatif à la signature de convention entre l'Académie de Paris et la Ville de Paris relative à la classe à horaires aménagés du conservatoire municipal du 11^e arrondissement.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.081

Référence : **2024 DAC 416**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (160.000 euros) à 10 écoles de musique associatives et à une école de danse ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 416 relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement (160.000 euros) à 10 écoles de musique associatives et à une école de danse.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 5 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.082

Référence : **2024 DAC 257**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (26.500 euros) à 11 associations historiques dont 7 dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2022 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Florent HUBERT ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DAC 257 relatif à l'attribution de subventions (26.500 euros) à 11 associations historiques dont 7 dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs signées en 2022.

Nombre de votants : 24 dont 4 ayant donné pouvoir

Ne prennent pas part au vote : Jean-Pierre CORSIA, Aymeric DE TARLE, Christophe HARNOIS, Rosalie LAMIN et Luc LEBON

Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.083

Référence : **2024 DPMP 1**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (302.000 euros) et signature de conventions avec 102 associations et SCOOP dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2024 ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Nour DURAND-RAUCHER ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DPMP 1 relatif à l'attribution de subventions (302.000 euros) et signature de conventions avec 102 associations et SCOOP dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances au titre de l'année 2024.

*

Nombre de votants : 30 dont 6 ayant donné pouvoir
Ne prend pas part au vote : Delphine TERLIZZI

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

*

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.084

Référence : **2024 DSP 17**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-13 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (245.000 euros) à 10 associations et signature de conventions avec 6 associations dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention des conduites à risques à destination des jeunes parisiens ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Nour DURAND-RAUCHER et Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSP 17 relatif à l'attribution de subventions (245.000 euros) à 10 associations et signature de conventions avec 6 associations dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention des conduites à risques à destination des jeunes parisiens.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.085

Référence : **2024 DSP 34**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2511-2 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la signature d'une convention 2024 relative à l'organisation des activités du centre de santé sexuelle dans le cadre du transfert de gestion entre l'association Estrelia et la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (11e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Madame Rosalie LAMIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DSP 34 relatif à la signature d'une convention 2024 relative à l'organisation des activités du centre de santé sexuelle dans le cadre du transfert de gestion entre l'association Estrelia et la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (11e).

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.086

Référence : **2024 DU 72**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2224-31 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la demande de dépôt d'autorisations d'urbanisme par Enedis sur le site de Nation 2 (11^e) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick BLOCHE ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DU 72 relatif à la demande de dépôt d'autorisations d'urbanisme par Enedis sur le site de Nation 2 (11^e).

*

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

*

**Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024**

D.11.24.087

Référence : **2024 DPE 22**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (45.300 euros) à 7 associations œuvrant pour le compostage de proximité ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur François VAUGLIN ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DPE 22 relatif à l'attribution de subventions (45.300 euros) à 7 associations œuvrant pour le compostage de proximité.

-*-

Nombre de votants : 30 dont 6 ayant donné pouvoir

Ne prend pas part au vote : Alexandre VISCONTINI

Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à la majorité

-*-

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.088

Référence : **2024 DPE 24**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à l'attribution de subventions (121.000 euros) et signature de conventions avec 8 structures œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Alexandre VISCONTINI ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DPE 24 relatif à l'attribution de subventions (121.000 euros) et signature de conventions avec 8 structures œuvrant à la prévention et à la réduction des déchets.

._*_

Nombre de votants : 26 dont 6 ayant donné pouvoir

Ne prennent pas part au vote : Jean-Pierre CORSIA, Sofiane KADDOUR-BEY, Dominique KIELEMOES, Joëlle MOREL, Delphine TERLIZZI

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

._*_

Conseil du 11^e arrondissement
15 MAI 2024

D.11.24.089

Référence : **2024 DVD 43**

Le Conseil du 11^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2333-87, L.2512-14, R.2512-1, D.2512-2 et R.2333-120-1 à R.2333-120-67 ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris relatif à la tarification du stationnement de surface appliquée selon le poids des véhicules et les simplifications résultant de l'accès au Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) ;

Vu l'exposé des motifs ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Luc LEBON ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE : Avis favorable est donné au projet de délibération 2024 DVD 43 relatif à la tarification du stationnement de surface appliquée selon le poids des véhicules et les simplifications résultant de l'accès au Système d'Immatriculation des Véhicules.

-*-

Nombre de votants : 31 dont 6 ayant donné pouvoir

Contre : groupe Changer Paris (3)

Mis aux voix le projet de délibération est adopté à l'unanimité

-*-